



CC Somme Sud-Ouest (Siren : 200071181)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Poix-de-Picardie
Arrondissement	Amiens
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Alain DESFOSSES

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	16 Bis Route d'Aumale
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80290 POIX DE PICARDIE
Téléphone	
Fax	
Courriel	contact@cc2so.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et avec fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	38 920
Densité moyenne	42,57

Périmètre

Nombre total de communes membres : 119

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Airaines (218000115)	2 308
80	Allery (218000172)	818
80	Andainville (218000206)	258
80	Arguel (218000248)	32
80	Aumâtre (218000388)	173
80	Aumont (218000396)	147
80	Aveslesges (218000446)	53
80	Avesnes-Chaussoy (218000461)	68
80	Bacouel-sur-Selle (218000487)	480
80	Beaucamps-le-Jeune (218000594)	183
80	Beaucamps-le-Vieux (218000602)	1 467
80	Belleuse (218000750)	310
80	Belloy-Saint-Léonard (218000776)	90
80	Bergicourt (218000792)	142
80	Bermesnil (218000800)	210
80	Bettembos (218000933)	106
80	Blangy-sous-Poix (218001014)	173
80	Bosquel (218001089)	347
80	Bougainville (218001139)	409
80	Brassy (218001279)	83
80	Briquemesnil-Floxicourt (218001352)	349
80	Brocourt (218001360)	105
80	Bussy-lès-Poix (218001501)	97
80	Camps-en-Amiénois (218001584)	188
80	Cannessières (218001626)	62
80	Caulières (218001717)	223
80	Cerisy-Buleux (218001758)	277
80	Contre (218002020)	150
80	Conty (218002038)	1 816
80	Courcelles-sous-Moyencourt (218002103)	152
80	Courcelles-sous-Thoix (218002111)	67
80	Croixrault (218002194)	468
80	Dromesnil (218002483)	86
80	Épaumesnil (218002582)	111
80	Éplessier (218002624)	348
80	Équennes-Éramecourt (218002657)	287
80	Essertaux (218002731)	270

80	Étréjust (218002848)	42
80	Famechon (218002889)	288
80	Fleury (218003044)	210
80	Fluy (218003069)	332
80	Fontaine-le-Sec (218003101)	145
80	Forceville-en-Vimeu (218003168)	242
80	Fossemanant (218003200)	102
80	Foucaucourt-Hors-Nesle (218003226)	83
80	Fourcigny (218003267)	203
80	Framicourt (218003291)	165
80	Frémontiers (218003382)	163
80	Fresnes-Tilloloy (218003408)	207
80	Fresneville (218003416)	103
80	Fresnoy-Andainville (218003424)	98
80	Fresnoy-au-Val (218003432)	234
80	Frettecuisse (218003473)	76
80	Fricamps (218003507)	184
80	Gauville (218003606)	342
80	Guizancourt (218003846)	133
80	Hescamps (218004182)	535
80	Heucourt-Croquoison (218004190)	111
80	Hornoy-le-Bourg (218004240)	1 685
80	Inval-Boiron (218004307)	116
80	Lachapelle (218004349)	91
80	Lafresguimont-Saint-Martin (218004356)	564
80	Laleu (218004372)	102
80	Lamaronde (218004380)	62
80	Le Mazis (218004950)	108
80	Le Quesne (218006138)	257
80	Le Translay (218007193)	246
80	Lignières-Châtelain (218004562)	348
80	Lignières-en-Vimeu (218004570)	115
80	Liomer (218004604)	389
80	Marlers (218004885)	148
80	Meigneux (218004984)	182
80	Méréaucourt (218005015)	9
80	Méricourt-en-Vimeu (218005049)	101
80	Métigny (218005148)	126
80	Molliens-Dreuil (218005254)	951
80	Monsures (218005288)	223
80	Montagne-Fayel (218005296)	147
80	Morvillers-Saint-Saturnin (218005403)	391
80	Mouflières (218005429)	83
80	Moyencourt-lès-Poix (218005445)	173
80	Namps-Maisnil (218005486)	1 018
80	Nampty (218005494)	289
80	Nesle-l'Hôpital (218005536)	167
80	Neslette (218005544)	86

80	Neuville-au-Bois (218005585)	152
80	Neuville-Coppegueule (218005593)	517
80	Ô-de-Selle (200085736)	1 169
80	Offignies (218005718)	88
80	Oisemont (218005734)	1 175
80	Oissy (218005742)	211
80	Oresmaux (218005775)	973
80	Plachy-Buyon (218005924)	867
80	Poix-de-Picardie (218005957)	2 344
80	Prouzel (218006054)	573
80	Quesnoy-sur-Airaines (218006161)	427
80	Quevauvillers (218006179)	1 110
80	Rambures (218006237)	371
80	Riencourt (218006336)	182
80	Saint-Aubin-Montenoy (218006575)	220
80	Saint-Aubin-Rivière (218006583)	116
80	Sainte-Segrée (218006765)	54
80	Saint-Germain-sur-Bresle (218006625)	219
80	Saint-Léger-sur-Bresle (218006666)	79
80	Saint-Maulvis (218006682)	283
80	Saulchoy-sous-Poix (218006831)	78
80	Senarpont (218006864)	643
80	Sentelie (218006880)	211
80	Tailly (218006971)	58
80	Thieulloy-l'Abbaye (218007060)	397
80	Thieulloy-la-Ville (218007078)	143
80	Thoix (218007094)	146
80	Velennes (218007375)	147
80	Vergies (218007391)	175
80	Villeroy (218007474)	181
80	Villers-Campsart (218007516)	147
80	Vraignes-lès-Hornoy (218007649)	97
80	Warlus (218007698)	224
80	Woirel (218007763)	55

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 32

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>au sens de l'article L. 2224-8 du CGCT</i>
- Assainissement non collectif

Assainissement non collectif La Communauté de Communes assure les missions de Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), à ce titre elle effectue le contrôle des installations d'assainissement non collectif et la réhabilitation de ces mêmes installations sous maîtrise d'ouvrage publique déléguée. Elle effectue également : Le recensement des installations existantes La gestion des effluents des fosses avec possibilité d'en effectuer les vidanges. Ces services donneront lieu à l'application d'une redevance et de prestations de service à l'usager.

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols

Item 4 de l'article L. 211-7 du CE : " La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols."

- Autres actions environnementales

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. Item 11 de l'article L. 211-7 du CE : " La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques." Item 12 de l'article L. 211-7 du CE : " L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique."

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

Enfance Jeunesse - Mise en ?uvre d'actions en faveur de la jeunesse - Coordination des activités des structures, dispositifs et services en faveur de l'enfance et la jeunesse du territoire en lien avec les partenaires éducatifs. - Organisation et gestion des accueils collectifs de mineurs du territoire et des centres d'animations jeunesse pendant les périodes extra-scolaires. - Création, entretien et gestion d'équipements communautaires liés à la compétence. - Soutien au secteur associatif ?uvrant dans le domaine de la jeunesse.

- Action sociale

Action sociale d'intérêt communautaire.

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Petite Enfance, enfance, jeunesse - Construction, organisation et gestion des structures d'accueils publics de la petite enfance : multi-accueil, halte-garderie itinérante, relais d'assistantes maternelles et lieux d'accueils enfants-parents. - La CC2SO pourra en outre apporter un concours financier aux structures associatives ?uvrant dans ces domaines.

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

- Maisons de santé pluridisciplinaires

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 du CGCT ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

organisation du transport scolaire.

- Organisation des transports non urbains

Mobilité - Elaboration en lien avec le Pôle Métropolitain d'un Plan de Mobilité Rurale. - Par délégation de la Région, mise en place sur l'ensemble du territoire de la CC2SO de transport à la demande (TAD) et organisation du transport scolaire. Le transport touristique est une activité permettant d'équilibrer financièrement le coût du transport à la demande.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Aménagement et entretien de la voirie. Sont déclarées d'intérêt communautaire les voies communales recensées dans le tableau de classement des voiries communales ayant pour dénomination : ? voies communales à caractère de rues classées en domaine public, ? voies communales de liaison entre les communes ou supportant un trafic scolaire, ? chemins ruraux, revêtus à minima d'un liant hydrocarboné, Les chemins ruraux reconnus d'intérêt communautaire sont définis comme suit : « Chemins classés dans le domaine privé communal et affectés à l'usage public. Ces chemins doivent être revêtus de bitume et desservir au moins une habitation ou un équipement public ». L'ensemble des voiries déclarées d'intérêt communautaire est recensé dans une carte. Les modifications à cette carte sont soumises à délibération du conseil communautaire. Nature et consistance des ouvrages composant les voies d'intérêt communautaire ; ? La bande de roulement dans sa dimension prise à son intégration (y compris structure de chaussée) ; ? Les accotements et fossés (y compris sous-sol) hors agglomération ; ? Les murs de soutènement, clôtures et murets hors agglomération édifiés sur le domaine public ; ? Les ouvrages d'art (ponts, tunnels, passages souterrains...) sur voie communautaire ; ? Les caniveaux et bordures (leur création ou leur renouvellement s'effectuera avec un fond de concours de 50% et après avis de la commission voirie) hors travaux d'accessibilité et création pour nouvel accès ou suite à l'obtention d'un permis de construire ; ? Toutes natures de mobiliers, aménagements et équipements particuliers situés sur les voies déclarées d'intérêt communautaire hors de l'agglomération ; ? Signalisation verticale directionnelle et de police hors agglomération ; ? Arbres, haies ; ? Par exception le déneigement sur les liaisons communautaires aux fins de désenclavement

- Signalisation

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Politique du logement et du cadre de vie.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Aménagement numérique du territoire - Etablissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communication électronique et développement des usages en matière de technologie de l'information et de la communication. La Communauté de Communes adhère au Syndicat Mixte Somme Numérique.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Autres
Vu avec DGCL le 20 août 2019 : Ancienne voie ferrée "Longpré-Airaines-Oisemont"

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	SI d'aménagement de la vallée de l'Airaines (200056216)	SM fermé	6 039
80	SM d'aménagement de l'ancienne voie ferrée Longpré, Airaines, Oisemont (258004712)	SM fermé	17 593
80	TRINOVAL (258002344)	SM fermé	91 076
80	SMAH du bassin versant de la Vimeuse (200080620)	SM fermé	7 962
76	SIAEPA de la région de Vieux-Rouen-sur-Bresle (200102812)	SM fermé	1 239
80	SISCO du secteur de Le Bosquel (200073492)	SM fermé	1 135
80	Pôle Métropolitain du Grand Amiénois (200082063)	Pôle métrop.	386 598
80	SISCO d'Ailly-sur-Somme (200093805)	SM fermé	13 106
76	SM d'aménagement, de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle (257604165)	SM fermé	128 309
80	Somme Numérique (258004365)	SM ouvert	587 621
80	Fédération départementale d'énergie de la Somme (200094696)	SM fermé	466 826
80	SISCO des Noisettes (200064327)	SM fermé	950
80	SMAH du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	742 277
80	SM scolaire ouest Amiens (200064343)	SM fermé	2 530
80	SM équipement championnat monde attelage Conty (258004548)	SM ouvert	9 614
80	SISCO de Fluy - Revelles (200064335)	SM fermé	1 256

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)